

SALLE POLYVALENTE DE BELMONT

	Salle	Cuisine	Chauffage Du 1/10 au 30/04
Habitants de la commune / associations communales			
Week-end (du vendredi 12h au lundi 09h)	200 €	100 €	85 €
Une journée (en semaine uniquement 09 h J1 / 09h J+1)	115 €	100 €	75 €
Associations communales			
UNE MISE A DISPOSITION GRATUITE PAR AN POUR MANIFESTATION OUVERTE AU PUBLIC (hors mai-septembre)			
Habitants extérieurs			
Week-end (du vendredi 12 h au lundi 09h)	315 €	110 €	85 €
Une journée (en semaine uniquement 09h J1/ 09h J+1)	160 €	100 €	75 €
Associations extérieures			
Week-end (du vendredi 12h au lundi 09 h)	225 €	100 €	85 €
Une journée (en semaine uniquement 09h J1 /09h J+1)	135 €	100 €	75 €
Occupation à l'année par une association pour une activité dispensée par un intervenant rémunéré (1 créneau hebdomadaire)	<u>500 €</u>		

- **JOURNEE SUPPLEMENTAIRE : 50 euros**
- **ESTRADE : 50 euros**
- **LOCATION TABLES ET BANCS PLIANTS** pour une manifestation extérieure à la commune (en dehors de la location de la salle) : **50 €**
- **LOCATION TABLES ET BANCS PLIANTS en plus de la location de la salle : 30 €**
- **LOCATION DU VIDEOPROJECTEUR : 50€**
- **FORFAIT LOCATION mange-debout** (quel que soit le nombre): **50€**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT TOUTES LES SALLES :

- **CHEQUE DE CAUTION de 1000 €** pour toutes les salles, contrat de location et attestation d'assurance obligatoires.
- Les associations communales bénéficiant de la gratuité des salles sont considérées comme partenaires de la commune, elles devront rendre compte de leur actualité (invitation assemblée générale et/ou copie du bilan moral et financier).
- Les activités hebdomadaires dispensées par un intervenant rémunéré devront faire l'objet d'une location de salle.
- **Ménage à la charge des locataires** pour toutes les salles. Forfait ménage possible, à souscrire auprès de l'entreprise indiquée sur les contrats de location des salles.